

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'auditon de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de credits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

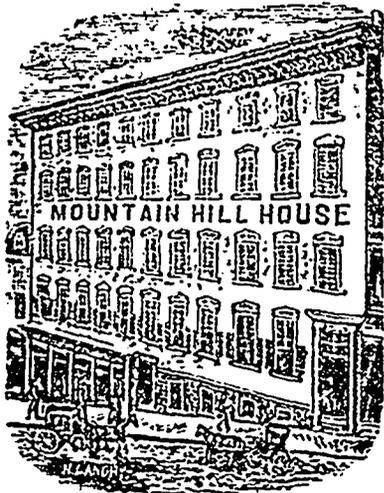
Spécialité:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harma, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique

— AUSSI: —

Jobler en chaussures.
Un assortiment d'Empelgues importées et toutes espèces de fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

M. M. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON
ENTREPOLEURS

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, Québec.

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises langarées, si on le désire. TELEPHONE 771

conformer Il y a, pour ainsi dire, entre tous les marchands, une espèce de solidarité en vertu de laquelle on s'engage, sinon à travailler dans un but commun déterminé, du moins à suivre un ensemble des lois générales qui surgissent de la marche même du commerce et des exigences toujours nouvelles qui l'accompagnent. C'est le besoin toujours croissant de conférer et de se consulter sur la manière de faire prospérer ces intérêts communs, qui a donné naissance à l'établissement des Chambres du Commerce.

S'il est vrai que le commerce est le plus solide fondement de la société civile, et le lien le plus sûr pour unir entre eux tous les hommes, on peut bien dire que les bureaux de commerce, tels qu'ils existent en beaucoup d'endroits, sont d'excellents moyens pour favoriser ce but de la nature. Ces bureaux de commerce, où chacun vient déposer le fruit de son expérience, deviennent par là même une source presqu'interminable où les moins expérimentés peuvent puiser les renseignements qui leur manquent. Ils forment un lien entre les membres d'une profession dont toutes les forces réunies ne sont pas de trop quelquefois pour vaincre les difficultés qui se présentent sur son passage. Malgré les distances que la fortune met capricieusement entre eux, les marchands, plus que les autres, ont besoin de fraterniser et de s'entendre. Les petits ont tout à bénéficier de l'exemple de ceux qui ont été heureux dans leurs entreprises, et ces derniers peuvent aussi tirer de sages leçons du spectacle des malheureux et des déclassés.

Nous croyons donc que les bureaux de commerce sont, non-seulement utiles, mais nécessaires dans tous les endroits qui ont la prétention d'acquiescer de l'importance dans le commerce. Plus que cela, nous n'hésitons même pas à dire que de ces bureaux de commerce, — en petit, naturellement, — rendraient d'immenses services dans certains arrondissements à la campagne, où les marchands ne trouvent rien de mieux à faire, pour le moment, que de se décrier et se ruiner mutuellement dans des concurrences poussées bien au delà des limites du simple bon-sens. Ces petites réunions à époques régulières, où l'on discuterait les chances du commerce et les fluctuations du marché, seraient plus utiles, croyons-nous, que beaucoup d'autres assez en honneur à l'heure qu'il est et moins bien autorisées, et auraient pour effet de former entre les marchands cet esprit d'entente si désirable et pourtant si peu connu parmi nous.

Quant à nous, Québécois, nous avons une Chambre de Commerce. Ceux qui en font partie ont toutes les qualités re-

quisées pour rendre les délibérations intéressantes et surtout très profitables à notre commerce. Il y a de nos éminents hommes d'affaires qui y ont apporté et y apportent encore l'appui de leur savoir et de leur habileté pour l'avantage du commerce général de notre ville. Ils nous ont déjà rendu de grands services.

Mais, franchement, combien y en a-t-il parmi nous, de ces hommes à la fois dévoués et parfaitement éclairés sur la valeur d'une chambre de commerce ?

Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre eux-mêmes à cette question. Ils n'auront qu'à se rappeler le nombre d'assemblées régulièrement convoquées, et manquées ensuite faute de quorum ; ils se remettront aussi en mémoire le nombre plus grand encore de celles qui, avec un quorum, sont caractérisées par une apathie, une insouciance désolante, ou des délibérations guère plus rassurantes sous le rapport de l'utilité.

Veut-on savoir ce que l'on donne comme prétexte pour voiler des abstentions aussi regrettables ? C'est, d'abord, par oubli, paraît-il, qu'on ne s'est pas présenté pour faire partie de la chambre ; puis, quand on en est devenu membre, c'est encore par oubli qu'on n'assiste presque jamais aux assemblées. Ce sont toujours les mêmes, — évidemment mieux doués, ceux-là, — qui s'y rendent, et c'est sur eux seuls qu'on semble vouloir abandonner le fardeau des intérêts de toute une ville, quitte à eux, par la suite, à être payés d'ingratitude, comme cela arrive assez souvent.

Il faudrait que tous ceux qui font partie de notre Chambre de Commerce se fissent un devoir de lui consacrer une certaine somme de travail, et secondassent au moins les généreux efforts que quelques-uns de ses membres font à tout instant pour lui donner de la vigueur et de l'éclat ; il faudrait que tous les marchands de la ville, sans exception, y prissent un intérêt vif et puissant, intérêt que suggère assez, du reste, la perspective des nombreux avantages qu'ils seraient certains d'en retirer par la suite. Et ce serait là, à notre avis, donner une preuve de cette sérieuse attention aux affaires que nous avons essayé de définir dans le cours de cet article.

E. C.

—:o:o:—

Les vendanges en Portugal semblent devoir être supérieures comme rendement et comme valeur aux espérances qu'on avait formées. On assure que la "Campanha Vinicola," constituée pour le coupage et la fabrication d'un vin dit "Champagne," a pleinement réussi à utiliser les vins blancs légers du pays.

—:B:B:—